



REÇU LE
23 AVR. 2018
Mairie de VILLY-LE-PELLOUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

SA/JMC/JL 364.2018

MAIRIE
Chef-lieu
74350 VILLY LE PELLOUX

Dossier suivi par : Joël LOUVEAU
E-mail : j.louveau@ccpaysdecruseilles.org
Tél : 06 30 33 73 36

Cruseilles, le 19 AVR. 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 13 mars 2018, vous m'avez transmis la modification n°1 envisagée du PLU de Villy le Pelloux concernant l'urbanisation du secteur de la Combe.

Après analyse du dossier, il apparaît que l'objet principal de la modification du PLU porte sur le principe de réserver au sein du secteur de La Combe un foncier destiné à la réalisation à termes d'un équipement public, notamment à vocation possible scolaire.

Si l'idée d'implanter un équipement au sein de ce secteur, qui comportera environ 120 logements, apparaît intéressante du point de vue de la mixité des fonctions et de l'animation de ce futur quartier, le principe d'y implanter un éventuel groupe scolaire devra être préalablement débattu avec la Communauté de communes, compétente en la matière, au même titre que d'autres solutions de nature à permettre à celle-ci de répondre à ses obligations.

ALLONZIER-LA-CAILLE

ANDILLY

CERCIER

CERNEX

COGNEX

CRUSEILLES

CUVAT

MENTHONNEX-EN-BORNES

SAINT-BLAISE

LE SAPPEY

VILLY-LE-BOUVERET

VILLY-LE-PELLOUX

VOVRAY-EN-BORNES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Si l'on peut comprendre les difficultés de fonctionnement actuelles entre la maternelle et le primaire, et s'il est très probable qu'au regard de l'attractivité résidentielle de Villy le Pelloux, les effectifs scolaires augmenteront dans les deux à trois années à venir, la réponse à ce besoin devra être abordée en analysant toutes les hypothèses à la lumière des orientations financières que retiendra la CCPC, notamment celle d'un confortement de l'école actuelle, et surtout être resituée au sein du plan de programmation porté par la Communauté de communes, sans oublier la vision du regroupement intercommunal qui nous anime dans un souci d'économie d'échelle.

Demeurant à votre écoute pour débattre de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

ALLONZIER-LA-CAILLE

ANDILLY

CERCIER

CERNEX

COGNEX

CRUSEILLES

CUVAT

MENTHONNEX-EN-BORNES

SAINT-BLAISE

LE SAPPEY

VILLY-LE-BOUVERET

VILLY-LE-PELLOUX

VOVRAY-EN-BORNES

Le Président
Jean-Michel COMBET

